BUILDING TRUST
CONSTRUIRE LA CONFIANCE

GUIDE D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION

Système de membrane Sikalastic® pour dalles de stationnement

Le système Sikalastic® est constitué d'une membrane polyuréthane flexible protégée par une couche d'usure qui constitue en soi un système de protection durable, hautement résistant, étanche spécialement développé pour les structures de stationnement étagées. Comme tous les matériaux thermoplastiques, votre système Sikalastic® ne peut tolérer qu'une exposition limitée à la chaleur extrême. La friction générée par le patinage des pneus, ainsi que les cigarettes non-éteintes, peuvent potentiellement endommager le système de revêtement. Ainsi, dans les structures de stationnement, il est conseillé d'installer une signalisation adéquate, limitant la vitesse de circulation et interdisant de faire patiner les roues. Dans les zones où il est possible de fumer, l'installation de cendriers devrait être considérée.

L'ENTRETIEN DOIT INCLURE :

1. Inspections périodiques régulières ou tous les six (6) mois
2. Nettoyage incluant balayage et nettoyage majeur
3. Déneigement et déglaçage
4. Réparations ponctuelles et réfection périodique de la couche d'usure tel que spécifié

INSPECTION :

Des inspections périodiques offriront une base de travail pour la mise en place d'un programme d'entretien permettant d'identifier les zones endommagées et d'effectuer les réparations pour garantir un niveau de performance optimal ainsi que la durabilité du système d'enduit.

NETTOYAGE :

La fréquentation et l'emplacement de la structure de stationnement dicteront les fréquences d'entretien, cependant, les consignes d'entretien restent les mêmes :

1. Balayage régulier des dalles de stationnement toutes les deux (2) semaines (maximum) pour enlever les saletés et autres débris. À noter que les balayeuses-inspiratrices montées sur camion ne sont pas recommandées dans la mesure où les brosses des balais peuvent rayer la surface du revêtement.
2. Nettoyage majeur (semi-annuel) des dalles de stationnement pour enlever les saletés, débris, taches d'huile ou de graisse, traces de pneus, liquides de batterie, antigel et tout autre liquide pouvant fuir des automobiles.

a. Utiliser du matériel standard pour l'entretien des sols et des détergents doux. Prendre soin de bien rincer la surface de l'enduit pour éviter qu'elle ne devienne glissante.
b. Lorsque la surface est lavée sous haute pression, régler la buse de lavage de la machine à une pression de 7 MPa (1 000 lb/pi^2) maximum et garder une distance de 600 mm (24 po) entre la tête de la buse et la surface de l'enduit. Travailler en effectuant des mouvements de va-et-vient réguliers et continus.

3. Éviter d'utiliser des solvants forts, bases et acides.
4. Avant d'utiliser tout produit chimique de nettoyage ou détergent puissant, il est toujours recommandé d'effectuer des essais dans des zones moins visibles afin de pouvoir évaluer les résultats (compatibilité et efficacité).

DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE :

1. Il faut tout d'abord savoir que les amas de neige et les accumulations de glace peuvent endommager le système d'étanchéité recouvrant les dalles de stationnement. En ce sens, et lorsque de telles conditions se présentent, il recommandé d'évacuer les amas ou accumulations de neige du stationnement afin d'éviter toute dégradation du système.
2. Les lames ou les godets des équipements de déneigement devront être équipés de bords d'attaque en caoutchouc ou des dispositifs de protection équivalents en caoutchouc sur les pièces en contact avec le revêtement, le tout dans l'optique de protéger le système de membrane d'étanchéité de la dalle.
3. Les équipements de déneigement ne devraient pas être dotés de chaines de traction ou de pneus à clous.
4. Les lames de déneigement ou les godets devront être équipés de « patins » ou de « sabots ».
5. Pour le déneigement manuel, une pelle en plastique de bonne qualité sera moins dommageable pour le revêtement qu'une pelle à neige métallique (aluminium ou autre).
6. La glace sur la dalle de stationnement devra être éliminée avec des sels de déglaçage chimiques.
   Produits acceptables : chlorure de calcium ou chlorure de sodium. **Important :** Le sable, les gravillons (ou toute autre forme d'agrégats) ou les cristaux de sel (sel gemme) ne devraient pas être utilisés pour le déglaçage.
7. Au printemps, tous les résidus de sels de déglaçage non-fondus et autres polluants issus de la fonte de la neige ou de la glace devront être enlevés.

REPARATIONS DE LA COUCHE D'USURE :

Lors de travaux de réparations, et afin de protéger la garantie du fabricant du produit, il est suggéré de faire appel à l'entreprise qui a initialement appliqué le système de revêtement Sikalastic®. La réparation du système Sikalastic® Park Deck consiste simplement à s'assurer que la surface est stable, propre et sèche, avant d'appliquer un apprêt et les revêtements Sikalastic® Park Deck qui reproduisent l'application d'origine. Votre représentant technique des ventes Sika est à votre disposition pour répondre à vos questions dans le cadre de ces travaux. Il est important de noter que les dommages au système Sikalastic® causés par des objets pointus pourraient invalider la garantie. Les dommages causés par les pneus chaînés ou à clous ne sont pas couverts par la garantie du fabricant.

Dans certaines situations, les zones fortement sollicitées dans la structure pourraient requérir l'application de couches supplémentaires d'enduit Sikalastic®. Dans les zones où la saleté est incrustée, l'application d'une autre couche d'enduit pourrait être appropriée afin de résoudre tout problème d'ordre esthétique. Votre représentant Sika pourra vous assister dans l'évaluation de la situation et des actions à prendre.

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.